



**COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016**

**DÉLIBÉRATION N° 2016-93**

**GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)**

**9 – Demande de subventions pour les études préalables concernant les travaux de réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux pluviales rue Jean Jaurès à DOMONT – (Opération n° 468B)**

Date de la convocation : le 30 novembre 2016,

**Nombre de délégués en exercice : 70**

Président de séance : Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Gérard SAINTE-BEUVE – Commune de LE THILLAY

**Présents : 47**

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Jean-Pierre DAUX (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, Commune de Montmorency), Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Marcel BOYER et Evelyne JUMELLE (Commune d'Écouen), Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-lès-Louvres), Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE (Commune d'Ézanville), Luc VILLERMIN et Roland PY (Commune de Fontenay-en-Parisis), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Gérard VERGET (Commune de Louvres), Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Geneviève RAISIN et Bernard LARIDAN (Commune de Montsout), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Laure QUERE (Commune de Le Thillay), Alain GOLETTA (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 2**

Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay), Mathieu DOMAN (Commune d'Arnouville), à Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville).

**Présents sans droit de vote : 0**

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

### 9 – Demande de subventions pour les études préalables concernant les travaux de réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux pluviales rue Jean Jaurès à DOMONT – (Opération n° 468B)

#### *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Le présent dossier concerne une étude pour le remplacement des canalisations intercommunales d'eaux pluviales Rue Jean Jaurès sur la commune de DOMONT.

Dans le cadre de l'entretien, une inspection de l'ouvrage visitable des Eaux Pluviales Rue Jean Jaurès à DOMONT a été effectuée en décembre 2004.

En 2016, l'astreinte du SIAH a été contactée suite à l'effondrement d'un tronçon de la dalle supérieure du dalot. Une intervention de réparation ponctuelle a été effectuée, ainsi qu'une inspection visuelle de ce dalot. Le résultat a mis en évidence un état général critique, avec les armatures apparentes et corrodées, pouvant engendrer d'autres effondrements. La commune de DOMONT a pris des restrictions de stationnement afin de limiter les charges sur cet ouvrage.

Afin de mener à bien ce projet, diverses études préalables seront nécessaires pour approfondir les besoins du projet. Des inspections télévisées sur les collecteurs seront menées, afin d'observer l'état des ouvrages et des canalisations avoisinantes et déterminer, à l'issue de celles-ci, les travaux de réhabilitation à effectuer.

En complément des études géotechniques, des sondages concessionnaires et amiantes, des levés topographiques seront menés.

Ce présent dossier comprend uniquement les demandes de subventions pour ces études préalables.

Le coût de ces études est estimé à 43 000 € HT.

Les crédits seront inscrits au budget GÉMAPI, lorsque les subventions seront notifiées.

#### *CECI EXPOSÉ*

Après avoir entendu le rapport de Marie-Claude CALAS,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** 10ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

**Vu** le dispositif des aides du Département du VAL D'OISE,

**Vu** l'estimation prévisionnelle du projet, soit 43 000 € HT,

**Considérant** la nécessité de réaliser des études préalables afin d'envisager le remplacement des canalisations intercommunales d'Eaux Pluviales Rue Jean Jaurès à DOMONT,

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

### 9 – Demande de subventions pour les études préalables concernant les travaux de réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux pluviales rue Jean Jaurès à DOMONT – (Opération n° 468B)

#### LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

**1 – Autorise** le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental du VAL D'OISE, en vue de réaliser les études pour le remplacement des canalisations intercommunales d'Eaux Pluviales Rue Jean Jaurès sur la commune de DOMONT,

**2 – Prend acte** que le montant total des études est de 43 000 € HT,

**3 – Et autorise** le Président à signer tous les actes relatifs à cette demande de subventions.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 14 décembre 2016

Guy MESSAGER,

*Signé*

Président du Syndicat,  
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.